

<p>Association Départementale de Côte d'Or</p>  <p>OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES</p>	<p>Association Départementale OCCE de Côte d'Or 1 rue Bernard Courtois 21000 DIJON</p> <p>Tél. : 03 80 45 50 46 Mail : ad21@occe.coop Site : http://www.occe.coop/ad21</p>	 <p>A L'ÉCOLE DE LA FORÊT</p>
--	---	---

L'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) et son antenne de Côte d'Or sont partenaires des opérations menées par l'Association Forestiers du Monde® dans le cadre du dispositif interministériel "A l'Ecole de la Forêt". De part sa connexion forte auprès des écoles maternelles et primaires, l'OCCE de Côte d'Or joue un rôle d'interface entre les projets que les écoles souhaitent mener et les structures tant nationales (Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Agriculture) que partenariales (ONF, CRPF) au nombre desquelles Forestiers du Monde® est particulièrement active.

Quel est le rôle de l'OCCE dans ces projets ?

L'OCCE assure tout d'abord des formations d'enseignants sur divers thèmes, dont ceux de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. La promotion de projets d'étude de la forêt ou de reforestations biodiversées s'intègrent dans les objectifs de formation des adultes et sont donc naturellement proposés dans les temps de formation continue, parfois avec la participation de Forestiers du Monde®.

Ensuite, l'OCCE a un rôle à jouer dans la mise en œuvre des projets dans les classes, en amont de ceux-ci. La constitution d'un dossier auprès du secrétariat national de l'opération « A l'Ecole de la Forêt » permet de solliciter des financements que les établissements scolaires reçoivent des deux ministères de tutelle (Agriculture et Éducation Nationale); l'OCCE intervient auprès des enseignants, conjointement à Forestiers du Monde® pour les projets de créations forestières pédagogiques biodiversées, pour les aider dans la rédaction de ces projets d'études.

Par ailleurs, les OCCE départementaux participent à l'évaluation des projets eux-mêmes au sein des comités régionaux "A l'Ecole de la Forêt". Chaque association départementale OCCE participe ainsi à l'étude des dossiers montés dans d'autres départements afin de labelliser ceux-ci et permettre leur subventionnement. Au niveau régional, une commission composée de représentants des ministères propriétaires de l'opération "A l'Ecole de la Forêt" délivre le label "AEF". L'OCCE participe à cette commission.

Enfin, l'OCCE sert d'intermédiaire financier aux projets labellisés. Dès lors que le projet reçoit le label « A l'école de la Forêt », une subvention lui est attribuée ainsi que des demi-journées d'accueil en forêt par le garde forestier du service local de l'ONF. Les financements transitent par l'OCCE qui suit l'évolution du projet et se porte garant de la bonne utilisation des subventions reçues. Forestiers du Monde®, pour sa part, épaulé l'équipe enseignante, en classe comme sur le terrain, pour les projets de créations forestières pédagogiques biodiversées.

Vous pouvez visiter le site de l'OCCE de Côte d'Or et visualiser quelques réalisations de projets en cliquant sur le lien : <http://www.occe.coop/~ad21/AEF/Images%20AEF.html>